

Direction Générale

Ajaccio, le 25 mai 2021

N° 63 /DG/2020/JLP/VA/DS

NOTE D'INFORMATION – DIFFUSION GENERALE

Mesures de reprise des visites aux patients du Centre Hospitalier d'Ajaccio.

A partir du 25 mai 2021, la reprise des visites aux patients de l'établissement est organisée comme suit :

Seuls les visiteurs présentant à l'Algeco de « filtrage » à l'entrée de l'hôpital soit une attestation de vaccination, soit un test RT-PCR de moins de 72h négatif, et ne présentant pas de symptômes évocateurs de Covid-19 peuvent entrer dans le bâtiment et visiter leur proche.

Attention : les visites **ne sont pas autorisées** aux personnes revenant d'un pays hors UE (isolement de 7 jours si test négatif, de 10 jours au moins si test positif).

Les **visites de patients atteints de Covid-19** ne sont pas autorisées, sauf circonstances exceptionnelles (situation de fin de vie, difficultés psychologiques du patient...), encadrement par l'équipe soignante.

Une visite d'1 heure maximum est autorisée par patient et par jour

Attention : pour les malades en chambre double la présence de 2 visiteurs simultanément est interdite

Les visiteurs doivent veiller au strict respect des **mesures barrière tout au long de leur présence au CHA** :

- hygiène des mains,
- distanciation sociale,
- port d'un masque chirurgical correctement positionné en continu.

La circulation des visiteurs au sein de l'hôpital ainsi que leurs **contacts avec d'autres personnes** doivent être **limités autant que possible**.

Je vous remercie pour votre compréhension.

Le Directeur Général

Jean Luc PESCE

